



Communiqué de presse

Mohamed LAQHILA

Député des Bouches du Rhône

Les violences contre les élus menacent notre démocratie

Aix-en-Provence, vendredi 19 mai 2023

Les violences à l'encontre des élus en France connaissent une augmentation inquiétante ces dernières années. Selon le ministère de l'Intérieur, les actes de violence ont augmenté de 32% en 2022. Le député Mohamed LAQHILA s'exprime sur cette problématique et met en lumière les raisons derrière cette tendance préoccupante.

« En tant que député Modem de la majorité présidentielle d'Emmanuel Macron, je partage les peurs légitimes des élus concernant les violences de toute nature à leur rencontre.

La défiance grandissante envers les institutions politiques, exacerbée par les crises socio-économiques, les scandales politiques et une perte de confiance envers les élus, en sont les causes majeures mais elle ne saurait occulter ces comportements qui ne sont ni plus ni moins que des délits.

Il est inacceptable que les élus, représentants du peuple et chargés de prendre des décisions dans l'intérêt général, soient confrontés à de telles agressions. Cette situation étouffe des vocations, nuit au bon fonctionnement de nos institutions et porte atteinte à l'échange démocratique le réduisant au silence... silence qui engendrera une plus grande violence.

Je considère ces actes barbares, quel que soit la qualité du groupe dont elles émanent, comme une remise en question des fondements de notre démocratie. Ils doivent être fermement combattus car ils découragent les vocations et les personnes de se présenter aux élections, par crainte pour leur sécurité et celle de leurs proches.

Je fais partie d'une majorité, qui s'engage à prendre des mesures pour assurer la sécurité des élus, à renforcer les dispositifs de protection existants, à collaborer étroitement avec les forces de l'ordre tout en soutenant les initiatives de sensibilisation au respect des élus et des institutions démocratiques et en renforçant l'éducation civique.

Je juge sur ma propre expérience après avoir été la cible de violences verbales et de menaces visant à réduire, voire entraver, mon engagement dans ma mission de député, représentant les intérêts de ses électeurs.

Je reconnais que le mécontentement peut exister envers certaines politiques gouvernementales. Cependant, j'insiste sur le fait que rien ne justifie le recours à la violence. Le gouvernement est ouvert au dialogue et à la critique constructive. Les citoyens sont encouragés à s'engager dans le débat public, à exprimer leurs opinions et à participer activement à la vie politique.

J'appelle ici au plus grand respect mutuel dans la société et souligne l'importance de la démocratie. Je rappelle que les élus sont des représentants du peuple, choisis démocratiquement, et méritent d'être traités avec respect, même en cas de désaccords.

Je proposerai des mesures spécifiques visant à réprimer les violences à l'encontre de tout représentant de la République, en augmentant les peines encourues, et des mesures supplémentaires pour protéger l'identité et la vie privée des élus, notamment en matière de divulgation d'informations personnelles. »